

Violences conjugales et intrafamiliales



Verisure

Chaque année, 376 000 femmes sont victimes de violences conjugales en France, et 62 % d'entre elles travaillent. Avec l'Association Verisure, créée en 2024, l'entreprise met sa mission de protection au service de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales : une formation obligatoire de 7 heures apprend aux collaborateurs à repérer les signaux d'alerte, accueillir la parole et orienter vers les bons dispositifs. 1 078 personnes ont déjà été formées et 29 victimes, collaboratrices ou clientes, ont été accompagnées sur le plan psychologique ou juridique.

Année de création de l'initiative : 2024

Thématiques de la Diversité portées par l'initiative :
égalité femmes-hommes

Nombre de salariés en France : 4 000

Nombre de salariés dans le monde : 30 000



Décrivez l'activité de votre organisation

Chez Verisure, nous considérons que la sécurité est un droit fondamental dont chacun doit pouvoir bénéficier au quotidien. Notre offre répond à l'une des préoccupations principales des Français : la sécurité.

Être serein pour soi, pour ses proches, pour son présent et son avenir : nous œuvrons depuis plus de 35 ans pour protéger ce que les Français ont de plus précieux. Nous agissons pour qu'ils se sentent en sécurité, tranquilles d'esprit, face aux différents risques du quotidien : intrusion, squats, incendie, accidents domestiques.

Décrivez votre initiative et ses résultats clés

Chez Verisure, nous avons fait un choix fort : transformer notre mission de protection en engagement sociétal. Avec L'Association Verisure, nous luttons contre les violences conjugales et intrafamiliales en accompagnant les victimes, en formant nos équipes et en mobilisant l'ensemble de l'entreprise. Déjà 1 078 collaborateurs ont été formés, 29 victimes ont été accompagnées et des milliers de salariés sensibilisés. Notre ambition est simple : faire reculer l'indifférence et démontrer qu'une entreprise peut devenir un véritable acteur de protection.

Dans quel contexte cette initiative a-t-elle été créée ?

Protéger les personnes est notre métier. Leader de notre marché, nous protégeons plus d'1 million de foyers français et entrons chaque jour dans 5000 foyers pour installer, maintenir et surveiller nos protégés.

Cette proximité avec les réalités du quotidien nous confronte parfois à une autre forme de danger : les violences conjugales et intrafamiliales.

Face à ce constat, une question s'est imposée : comment prétendre protéger les foyers lorsque le danger se trouve à l'intérieur ?

Les chiffres sont alarmants : 376000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année en France, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles et seule 1 victime sur 6 dépose plainte. Ces violences traversent également le monde du travail : 62% des femmes victimes travaillent et, pour beaucoup, l'entreprise représente le seul espace de répit et de sécurité.

Parce qu'elles touchent majoritairement les femmes (84%) et qu'elles ont des conséquences sur l'emploi, la santé, l'évolution professionnelle et l'autonomie économique, les violences conjugales constituent également un enjeu majeur d'égalité professionnelle.

C'est dans ce contexte qu'est née L'Association Verisure en 2024. Notre ambition était claire : transformer notre mission historique de protection en engagement sociétal durable.

L'association poursuit 4 objectifs complémentaires : accompagner former, orienter et mobiliser l'ensemble de l'entreprise autour de cette cause.

Notre conviction est que la mobilisation doit être collective : l'entreprise a un rôle à jouer.

Quel est le public cible de cette initiative ?

L'Association aide et accompagne les victimes de violences conjugales et intrafamiliales qu'elles soient collaboratrices ou clientes Verisure.

Notre objectif est de donner le moyen à nos 4 000 collaborateurs en France : de comprendre les mécanismes des violences conjugales et intrafamiliales, de repérer les signaux d'alerte, d'accueillir la parole sans jugement, d'orienter vers les bons dispositifs et signaler aux forces de l'ordre lorsque c'est nécessaire.

Elle vise également un écosystème plus large – partenaires, personnalités publiques, associations, institutions et entreprises – afin d'inspirer le plus grand nombre à agir contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Décrivez l'initiative

Plutôt que de limiter son action à la sensibilisation, Verisure a choisi de transformer chacun de ses collaborateurs en acteur de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Le pilier de l'initiative est une formation obligatoire de 7 heures, déployée sur le temps de travail. Cette formation permet de comprendre les mécanismes des violences, identifier les signaux faibles, accueillir la parole de manière adaptée et orienter vers les dispositifs compétents. L'objectif n'est pas de transformer les collaborateurs en experts mais de leur donner les bons réflexes face à des situations souvent invisibles.

Au-delà de l'acquisition de compétences, cette formation contribue à créer un environnement de confiance au sein de l'entreprise. En partageant un socle commun de connaissances et de bonnes pratiques, elle permet aux victimes de savoir qu'elles seront écoutées, crues et orientées de manière adaptée. Cette acculturation collective favorise ainsi la libération de la parole et facilite l'accès aux dispositifs d'accompagnement proposés par l'association.

L'association propose un accompagnement concret des victimes : soutien psychologique et accompagnement juridique. Verisure prend également en charge un hébergement d'urgence jusqu'à 3 semaines et propose des solutions de mobilité géographique lorsque la sécurité de la victime l'exige.

L'initiative s'accompagne d'actions de sensibilisation permanentes : affiches, livrets, marque-pages, QR codes, conférences externes réunissant des personnalités publiques, événements internes et campagnes d'information destinées à rendre visibles les ressources d'aide.

Enfin, L'Association Verisure mobilise les collaborateurs autour d'actions solidaires et de partenariats associatifs afin de faire vivre cet engagement dans la durée.

Bilan et résultats

- **Le premier résultat concerne la formation.** Depuis le lancement du programme, 1 078 collaborateurs ont été formés : 478 en 2025 et 600 personnes au premier semestre 2026. Le taux de satisfaction atteint 4,9/5, témoignant de la qualité du dispositif et de sa pertinence opérationnelle. Au-delà de la sensibilisation, les collaborateurs acquièrent des compétences concrètes pour repérer, écouter et orienter.
- **Le deuxième résultat concerne l'accompagnement direct des victimes.** À ce jour, 29 personnes accompagnées (25 collaboratrices et 4 clientes) ont bénéficié d'un accompagnement psychologique et/ou juridique spécialisé. Derrière ce chiffre, il y a autant de parcours de protection, de reconstruction et de retour à l'autonomie.
- **L'association a également renforcé l'accès à l'information :** 465 affiches ont été déployées sur le territoire et plus de 4 000 livrets et des milliers de marque-pages ont été distribués. Les QR codes et supports digitaux permettent un accès discret et confidentiel aux ressources d'aide.
- **Enfin, la mobilisation collective s'est traduite par de nombreuses actions solidaires :** 14 associations d'aide aux victimes soutenues par des centaines de collaborateurs.
- **Mais l'impact le plus marquant est sans doute culturel.** En quelques années, les violences conjugales et intrafamiliales ont cessé d'être perçues comme un sujet relevant exclusivement de la sphère privée. Elles sont devenues un enjeu collectif, pleinement intégré à notre mission de protection et à notre responsabilité d'employeur. Cette démarche a contribué à faire évoluer les regards, à libérer la parole et à renforcer la vigilance bienveillante de chacun envers ses collègues, ses proches et les personnes qu'il rencontre.

Nombre de collaborateurs touchés directement		
Janvier – Juin 2026	1 600	Au premier semestre 2026, l'initiative a directement touché plus de 1 600 collaborateurs Verisure France à travers différentes actions de sensibilisation, de formation, d'engagement citoyen et d'accompagnement. Parmi eux, 600 collaborateurs ont été formés aux violences conjugales et intrafamiliales, 722 ont participé aux interventions d'associations spécialisées organisées dans le cadre du Mois Solidaire, 91 collaborateurs se sont engagés comme bénévoles lors des collectes solidaires et près de 200 membres ont participé à l'Assemblée Générale de L'Association Verisure. Par ailleurs, 14 salariés victimes de violences ont bénéficié d'un accompagnement individualisé. L'année 2026 a également été marquée par l'organisation de la conférence « Sortir de l'angle mort : Violences conjugales et intrafamiliales, quand l'entreprise s'engage pour un monde plus sûr », réunissant experts, responsables institutionnels, associations et personnalités engagées. Son replay a été mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs de Verisure France, permettant aux 4 000 salariés de l'entreprise d'accéder à ce contenu de sensibilisation et d'approfondissement. Au-delà des chiffres, cette mobilisation témoigne d'une appropriation croissante du sujet par les collaborateurs, qui deviennent progressivement des acteurs engagés de la prévention, du repérage et de l'orientation des victimes.
2025	2 000	En 2025, l'initiative a directement touché plus de 2 000 collaborateurs Verisure France. Cela comprend notamment 478 collaborateurs formés aux violences conjugales et intrafamiliales, plus de 300 participants en France et à l'international à un webinaire organisé à l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, plus de 300 collaborateurs mobilisés lors de l'opération solidaire menée avec l'association Les Papillons au profit des enfants maltraités, près de 200 participants à un webinaire de sensibilisation sur le harcèlement scolaire destiné aux collaborateurs et à leurs enfants, ainsi que plus de 1 000 participants à une conférence consacrée aux violences domestiques visant les personnes LGBTQIA+. Cette année a marqué une accélération importante du rayonnement de l'initiative avec une diversification des formats de sensibilisation et une implication croissante des collaborateurs autour de sujets encore trop souvent considérés comme relevant exclusivement de la sphère privée.
2024	500	Dès sa première année d'existence, l'initiative a directement touché plus de 500 collaborateurs Verisure France. Parmi eux, 320 managers ont été sensibilisés lors de la Convention Managers organisée au Palais de la Femme, près de 200 collaborateurs ont participé à l'Assemblée Générale constitutive de L'Association Verisure, et plusieurs centaines de salariés ont été sensibilisés à travers les événements organisés à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces événements ont notamment réuni experts, témoins, représentants des forces de l'ordre et professionnels de l'accompagnement des victimes. Les collaborateurs ont également pu découvrir l'exposition photographique « #AprèsLesViolences » du photographe Marc Melki, donnant à voir le parcours de reconstruction de femmes ayant survécu aux violences. Cette première année a permis de poser les fondations d'un engagement inédit au sein de l'entreprise et de faire émerger une communauté de collaborateurs convaincus que la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales est l'affaire de tous.

Nombre de collaborateurs et/ou étudiants touchés indirectement en France		
Depuis la création de l'initiative	4 000	Depuis sa création en 2024, l'initiative a indirectement touché l'ensemble des collaborateurs de Verisure France, soit environ 4 000 personnes. Grâce aux campagnes de communication interne, aux témoignages de victimes et d'experts, aux relais managériaux, aux conférences, aux affichages sur les différents sites, aux supports pédagogiques diffusés, aux contenus vidéo mis à disposition et aux actions portées par les collaborateurs eux-mêmes, les messages de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ont été largement relayés dans toute l'entreprise. Cette diffusion continue a permis de faire évoluer les représentations, de libérer la parole et d'ancrer progressivement le sujet dans la culture de l'entreprise, en cohérence avec la mission de Verisure : protéger ce qui compte le plus.
Nombre de personnes externes touchées		
Depuis la création de l'initiative		Depuis sa création en 2024, l'initiative a touché directement ou indirectement plusieurs milliers de personnes extérieures à l'entreprise et a permis de fédérer un écosystème particulièrement large autour de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Elle a notamment permis l'accompagnement de 25 victimes salariées ainsi que de 4 clientes Verisure. Elle a également sensibilisé 50 étudiants de l'EDHEC aux enjeux des violences sexistes, sexuelles, conjugales et intrafamiliales, contribuant ainsi à former les futurs décideurs et managers de demain. L'initiative s'appuie également sur un partenariat étroit avec L'Association Femmes Avec... et plusieurs associations membres du réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), références nationale dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Parmi elles figurent notamment AFAPED à Bordeaux, ALPA à Lyon, Centre Flora Tristan et Paroles de Femmes à Antony, Solidarité Femmes 13 à Marseille ainsi que Solidarité Femmes 49 à Angers. Au-delà du soutien financier, ces partenariats se traduisent par des collectes solidaires, des remises de dons, des interventions auprès des collaborateurs, des actions de sensibilisation et des rencontres avec les équipes de terrain. Plus de 2 000 produits de première nécessité ont ainsi été collectés au profit des femmes et des enfants accompagnés par ces structures. Cette démarche permet à Verisure de créer un pont concret entre le monde de l'entreprise, le secteur associatif, les institutions publiques et les acteurs de la protection des victimes. L'initiative a également réuni des acteurs issus de nombreux horizons : associations spécialisées, représentants des forces de l'ordre, magistrats, professionnels de santé, chercheurs, élus, personnalités publiques et citoyens engagés. La conférence organisée le 14 avril 2026 a ainsi rassemblé près de 150 participants extérieurs autour de personnalités reconnues telles que Bérangère Couillard, ancienne ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Sandrine Josso, députée engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, David Pelicot, devenu une figure emblématique du combat contre les violences sexuelles, le Dr Andreea Gruev Vintila, psychologue et chercheuse spécialiste des violences conjugales, Muriel Réus, militante engagée, ainsi qu'Amélie Watelet (AXA) et Élisabeth Richard (Engie), expertes reconnues de l'accompagnement des victimes. Enfin, l'initiative a bénéficié d'une visibilité médiatique nationale significative grâce à plusieurs prises de parole et relais dans les médias, notamment un article publié dans Le Monde à l'occasion du 25 novembre, un reportage diffusé au Journal Télévisé de M6, ainsi que des interventions dans des podcasts et médias spécialisés. Ces retombées ont permis de porter le sujet des violences conjugales et intrafamiliales auprès d'un public très large et de démontrer le rôle que peut jouer l'entreprise dans la protection des victimes. Au regard de l'ensemble de ces actions, de la diversité des publics mobilisés et des retombées médiatiques obtenues, il est raisonnable d'estimer que l'initiative a touché plusieurs dizaines de milliers de personnes extérieures depuis sa création, directement ou indirectement.

Quel a été l'impact de l'initiative ?

1 078 collaborateurs formés avec une satisfaction de 4,9/5. Plus encore, les retours recueillis montrent une évolution significative des connaissances et de la capacité d'action des participants. Les collaborateurs déclarent se sentir davantage en mesure de repérer les signaux faibles, d'accueillir la parole des victimes et de les orienter vers les dispositifs adaptés. Avec 29 victimes accompagnées et protégées, l'initiative démontre qu'une entreprise peut générer un impact concret et mesurable face à un enjeu sociétal majeur.

En quoi cette initiative est-elle innovante?

L'innovation de cette initiative réside dans le changement de posture de l'entreprise. Verisure ne se contente pas de sensibiliser : elle forme massivement ses 4000 collaborateurs, accompagne directement les victimes et mobilise son écosystème autour d'une même cause. L'entreprise met ainsi sa mission historique de protection au service d'un enjeu de société et transforme chaque collaborateur en acteur potentiel de repérage, d'écoute et d'orientation.

Pour en savoir plus

- <https://www.verisure.fr>
- https://www.lemonde.fr/emploi/article/2026/03/04/ces-entreprises-qui-aident-leurs-salaries-victimes-de-violences-conjugales_6669443_1698637.html?srltid=AfmBOor0fk_5uRGY_kgvsHZxA1tDcG0YBgReJQ6ISF-3clhk46mmxPbd